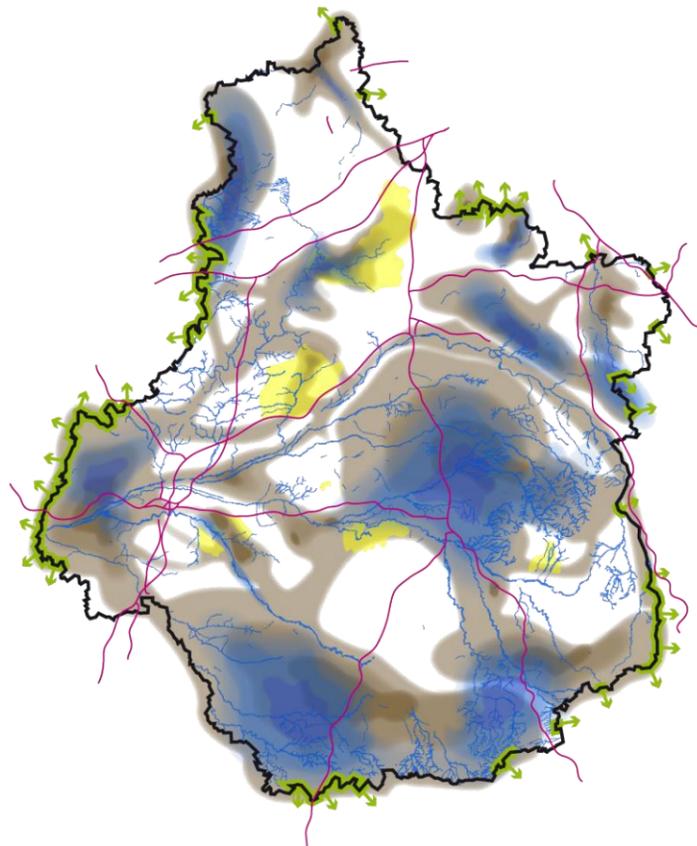


## Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Orléans



# Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie d'Orléans



Étude réalisée par :

Biotopie - Agence Centre Bourgogne  
125-127 rue du Faubourg Bannier  
45000 ORLÉANS

## Chiffres-clefs (2013)

Surface du bassin de vie	327 483 ha
Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité	48 660 ha (sans double-compte)
Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité	15%
Linéaire total de corridors écologiques	233 km

*Nota.* : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

## Chiffres-clefs (2013) - sous-trame des cours d'eau

Linéaire total de cours d'eau classés « liste 1 »	320 km
Linéaire total de cours d'eau classés « liste 2 »	220 km
Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches	16 km

*Nota.* : un même cours d'eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d'eau concerné.

## Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l'échelle du territoire

Le bassin de vie d'Orléans présente un paysage écologique contrasté :

- dominé par la plaine cultivée de la Beauce au nord ;
- les étendues boisées et humides de la Sologne au sud et de l'Orléanais forestier au nord-est ;
- la mosaïque de milieux du val de Loire en position centrale, fusionnant à l'aval avec les vallées du Cosson et du Beuvron.

Ce bassin de vie est concerné par un réservoir de biodiversité de la sous-trame des « milieux cultivés » (Beauce).

## Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

*Nota.* : les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d'habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

<b>Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des mosaïques de milieux humides associées aux massifs forestiers (Orléanais, Sologne)</li> <li>Encourager le maintien voire la restauration des mosaïques de milieux humides (roselières notamment) des vallées de la Conie au nord</li> </ul>
<b>Sous-trame des milieux prairiaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des prairies associées aux milieux forestiers</li> </ul>
<b>Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des milieux acides ponctuels ou linéaires (clairières de landes et bordures de chemins forestiers) des massifs forestiers locaux dont notamment celui d'Ingrannes et la Sologne</li> </ul>
<b>Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des (réseaux de) pelouses sur coteaux des vallées de l'Aigre et de la Conie</li> <li>Encourager le maintien voire la restauration des pelouses sablo-calcaires du val ligérien</li> <li>La connaissance de secteurs propices est à approfondir et formaliser sur le secteur de Baccon - Charsonville</li> </ul>

## Autres enjeux présents

## ❖ Chauves-souris (chiroptères)

Il existe plusieurs cavités hébergeant des chiroptères le long de la Loire entre Orléans et Beaugency. Les effectifs connus sont en deçà du seuil fixé pour sélectionner les gîtes d'importance régionale. Ces cavités sont néanmoins importantes au niveau local.

## ❖ Autres sous-trames

Comme sur l'ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d'eau constituent localement d'importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement du territoire. L'existence d'un corridor forestier historique entre les massifs de Marchenoir et d'Orléans est à approfondir.

Des inventaires naturalistes réalisés récemment en forêt de Bucy, et vallée des Mauves semblent avoir mis en évidence leur richesse écologique. L'existence d'une continuité écologique entre la Loire, les Mauves et la forêt de Bucy (forêt humide) serait à approfondir dans le cadre de la sous-trame des milieux humides.

Un enjeu apparaît également au niveau de la mosaïque dynamique de milieux au sein du val ligérien.

Au sein des réservoirs de biodiversité de la sous-trame des espaces cultivés situés au sud du territoire, le maintien des milieux ouverts, une vigilance sur les aménagements fragmentants, la diversification des couverts végétaux et l'attention des agriculteurs au moment des nidifications sont à encourager. Une réflexion complémentaire sur le maintien ou la restauration d'éléments de diversification du paysage écologique au sein des cultures serait également à mener (bords intérieurs de chemins, haies champêtres, gestion des abords des coteaux, des bosquets, des fossés et fonds humides, des mouillères...).

La continuité écologique (piscicole et sédimentaire) des cours d'eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l'eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

La biodiversité en milieu urbain ne doit pas être négligée. L'échelle de travail du SRCE ne permet pas de la prendre en compte mais cette problématique pourra être intégrée dans les études locales.

Des études menées à l'initiative de la ville d'Orléans mettent en particulier en évidence les enjeux écologiques associés à la Loire, ses îles et ses rives (colonies de Sternes naines et Pierregarin, Héron cendré, Castor), ainsi qu'à la présence de plusieurs gîtes à chiroptères estivaux et hivernaux.

#### ❖ **Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres**

Un travail de superposition du réseau écologique avec le réseau des infrastructures terrestres a été réalisé dans le cadre de ce SRCE. Nous retenons ici les intersections recensées avec les infrastructures réputées les plus fragmentantes (niveau 1). Une analyse plus précise de ces intersections est nécessaire pour évaluer l'effet sur le déplacement des espèces et envisager des mesures adéquates.

Infrastructure	Sous-trame	Commune (département)	Commentaire éventuel
A71	Milieux humides	NOUAN-LE-FUZELIER (41)	Secteurs présentant déjà une opportunité (ouvrages existants)
A71	Pelouses et landes sèches à humides sur sols acides	NOUAN-LE-FUZELIER (41)	
A71		CHAUMONT-SUR-THARONNE (41)	
A71	Milieux humides	CHAUMONT-SUR-THARONNE (41)	
A71	Pelouses et landes sèches à humides sur sols acides	LA FERTE-SAINT-AUBIN (45)	

#### Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Démarche Trame Verte et Bleue de la Communauté d'Agglomération d'Orléans ;
- Démarche d'identification d'une trame verte en milieu urbain par la ville d'Orléans dans le cadre de la révision de son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de Beauce ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de Beauce - Val de Loire ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de Grande Sologne ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays de la forêt d'Orléans - Val de Loire ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays Loire - Beauce ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays Sologne - Val Sud ;
- ...

La ville d'Orléans met en œuvre, depuis 2009, un « Plan Biodiversité » destiné à approfondir les connaissances sur la biodiversité locale et la trame verte et bleue en milieu urbain, préserver ou réhabiliter certains espaces naturels, établir une stratégie de gestion de ces espaces et des continuités identifiées, œuvrer en faveur du verdissement de la ville et sensibiliser le grand public aux enjeux écologiques locaux.

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d'intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

*Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :*

- ZSC FR2400528 VALLEE DE LA LOIRE DE TAVERS A BELLEVILLE-SUR-LOIRE (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- ZSC FR2400556 NORD-OUEST SOLOGNE ;
- ZSC FR2400565 VALLEE DE LA LOIRE DE MOSNES A TAVERS (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- ZSC FR2402001 SOLOGNE (Centre Régional de la Propriété Forestière Centre / Ile de France) ;
- ZSC FR2400553 VALLEE DU LOIR ET AFFLUENTS AUX ENVIRONS DE CHATEAUDUN (Association Hommes et Territoires) ;
- SIC FR2400524 FORET D'ORLEANS ET PERIPHERIE ;

*Au titre de la directive « Oiseaux » :*

- FR2410001 VALLEE DE LA LOIRE DU LOIR-ET-CHER (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2410002 BEAUCE ET VALLEE DE LA CONIE (Association Hommes et Territoires) ;
- FR2410013 ETANGS DE SOLOGNE ;
- FR2410017 VALLEE DE LA LOIRE DU LOIRET (Conservatoire des Espaces Naturels du Centre) ;
- FR2410018 FORET D'ORLEANS.

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d'eau suivant(e)s :

- La Bonnée ;
- L'Ardoux ;
- Les Mauves ;
- Le Beuvron - Cosson ;
- Le Cens ;
- La Bionne ;
- Le Loiret ;
- Le Loing ;
- L'Essonne amont ;
- Le Loir médian (« Loir médian 41 ») ;
- La Cisse ;
- Le Loir amont d'Eure-et-Loir (« Loir amont 28 »).

#### Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 01/10/2013

## Présentation de l'atlas

Cet atlas comporte 6 cartes à l'échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires ;
- Sous-trame des espaces cultivés.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d'habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n'étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d'interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L'échelle de précision des informations est le 1/100 000<sup>e</sup> ; l'échelle de représentation cartographique est le 1/300 000<sup>e</sup>.

## Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d'intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien signifier qu'il s'agit de fuseaux de déplacement imprécis qu'il conviendra d'affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l'identification d'axes de corridors n'a pas été possible à l'échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d'urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l'élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

Concernant la sous-trame des cours d'eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d'eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d'eau inscrits au SRCE. Les autres cours d'eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

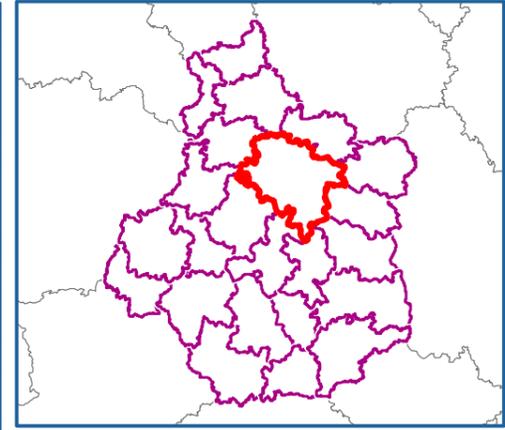
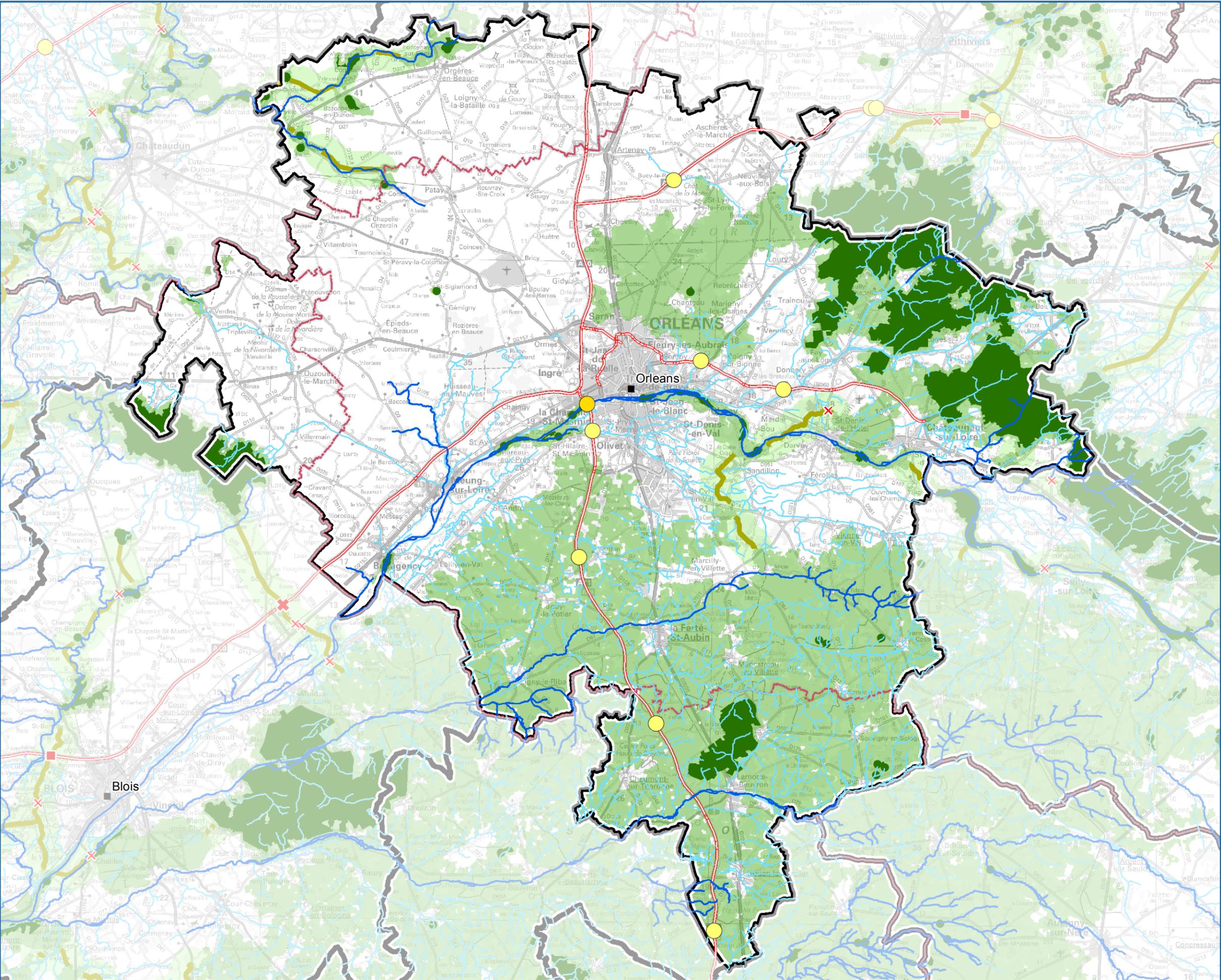
Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d'un indice cumulant les données suivantes :

- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d'éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

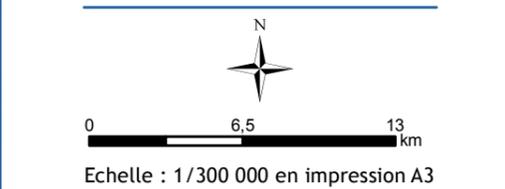
Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n'a été identifié sur ce bassin de vie.

Concernant la sous-trame des espaces cultivés, seuls des réservoirs de biodiversité ont été identifiés dans le cadre du SRCE. Ces espaces correspondent à des zones de présence avérée de l'avifaune remarquable des plaines cultivées régionales (Outarde canepetière et busards notamment).



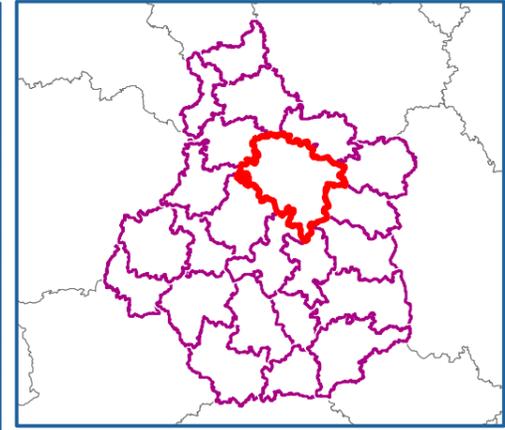
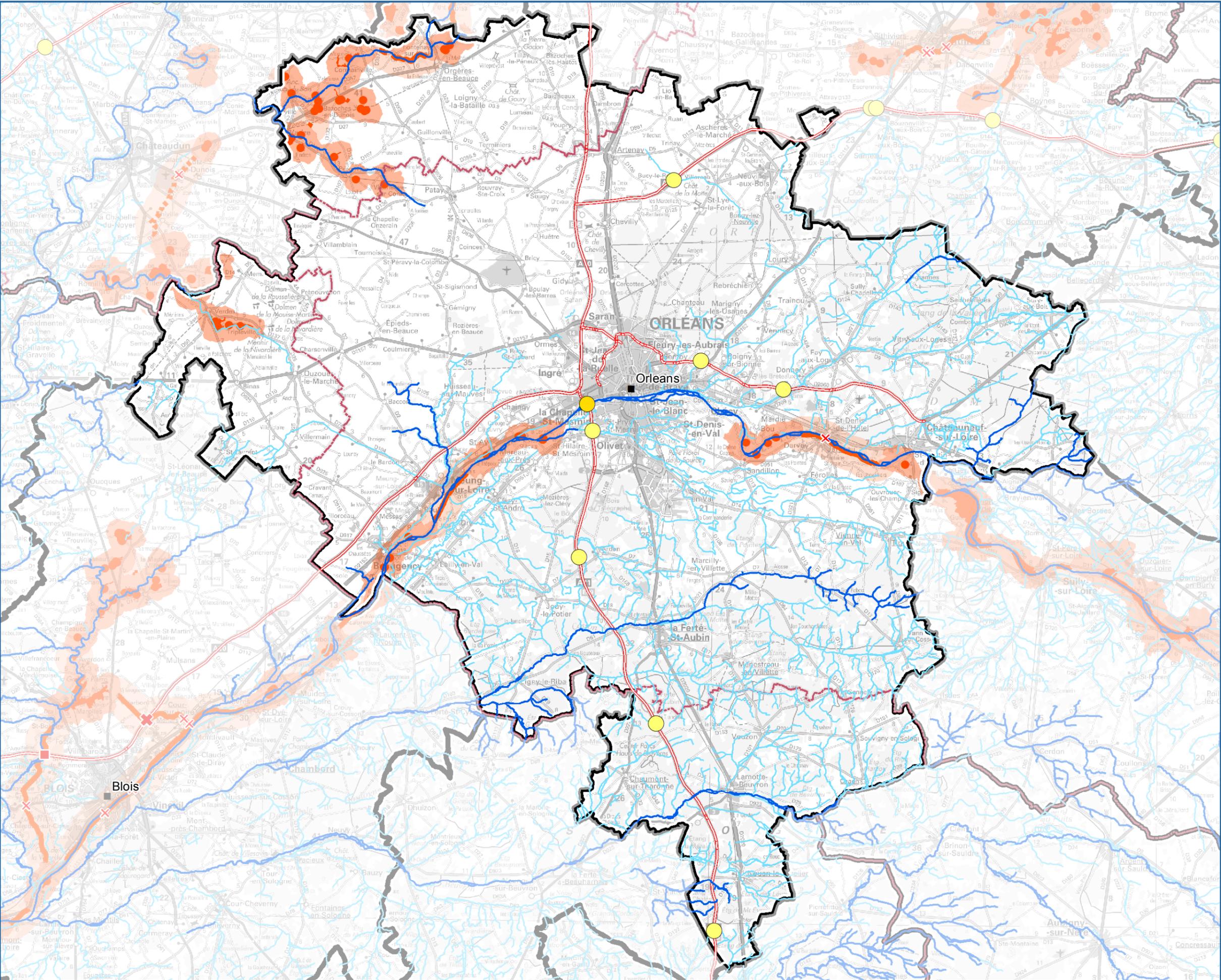


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des milieux boisés**
  - Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Éléments reconnectants**
  - Niveau 1
  - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
  - Difficilement franchissables
  - Moyennement franchissables
  - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
  - Éléments fragmentants majeurs

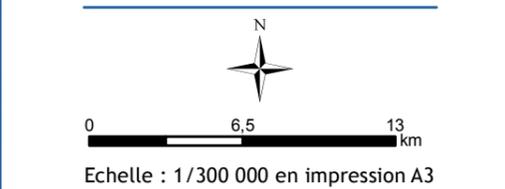


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



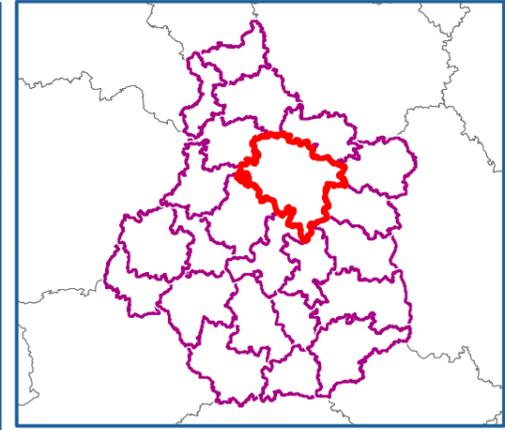
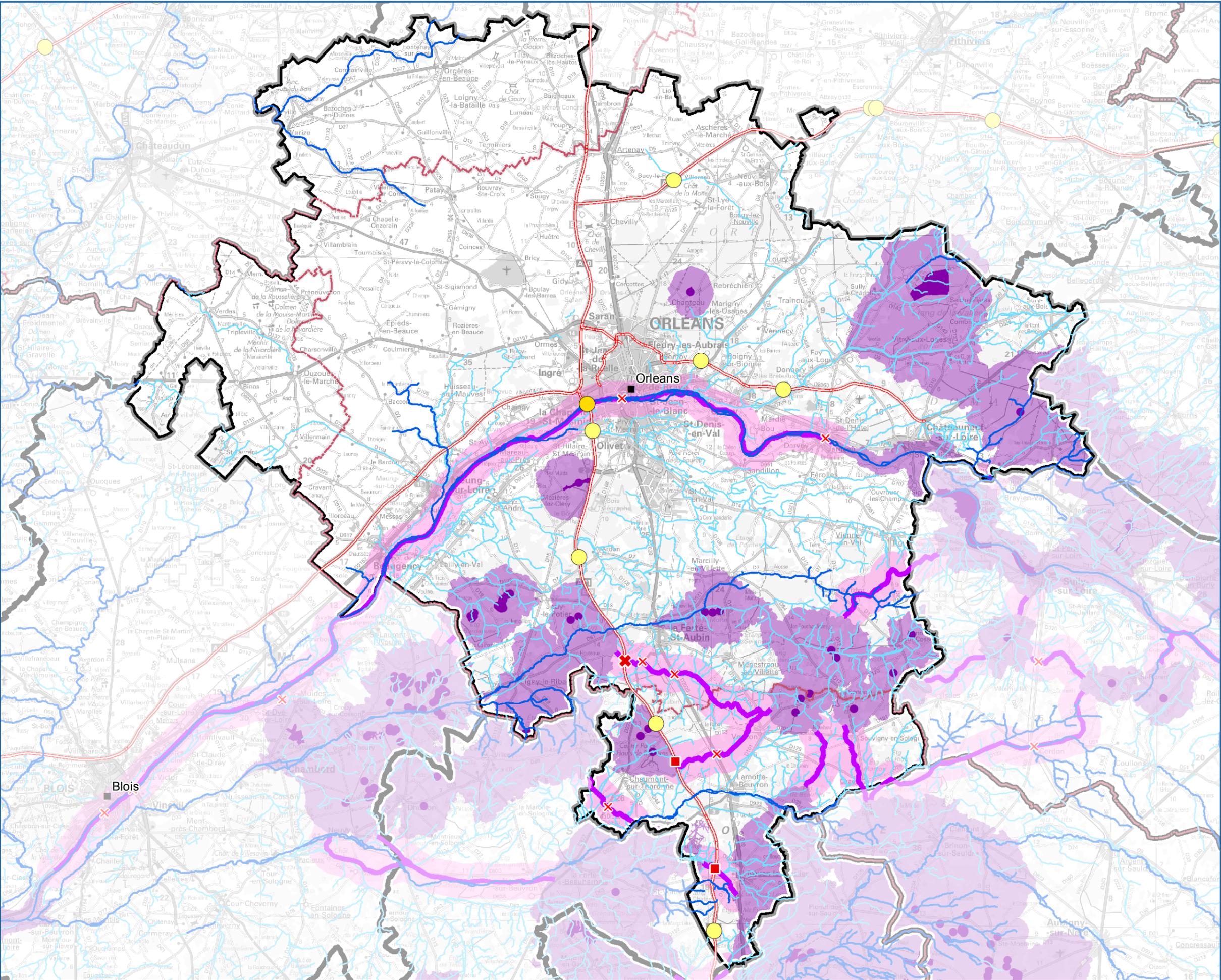


- Bassins de vie
  - Départements
  - Villes principales
  - Cours d'eau inscrits au SRCE
  - Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires**
- Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Éléments reconnectants**
- Niveau 1
  - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Difficilement franchissables
  - Moyennement franchissables
  - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
  - Éléments fragmentants majeurs

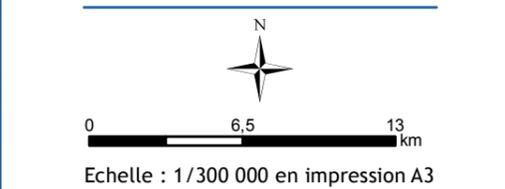


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



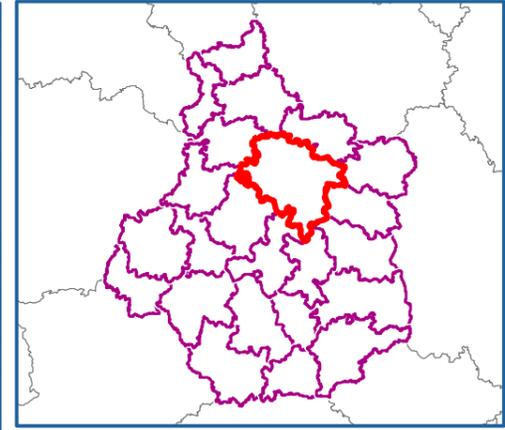
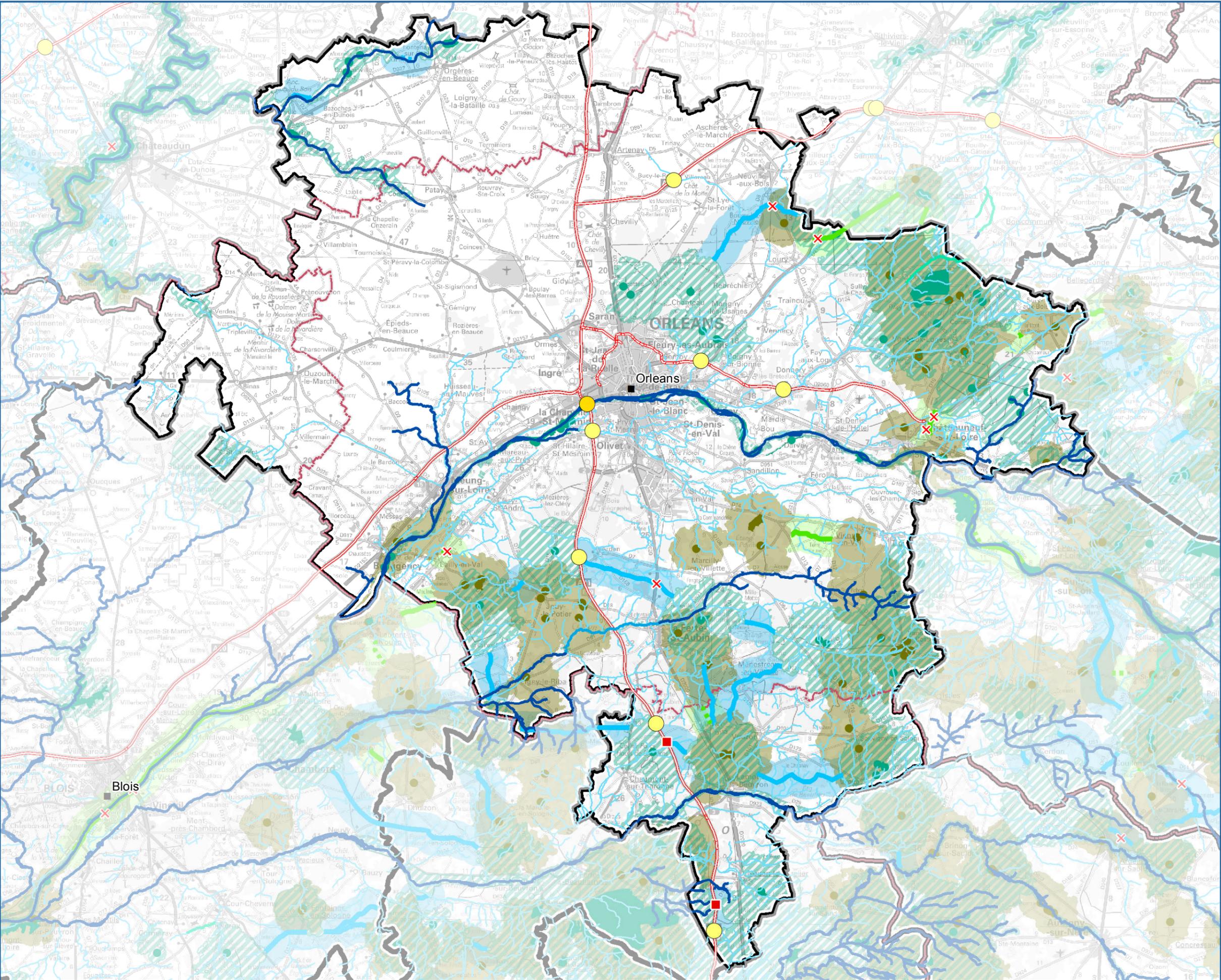


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides**
- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Éléments reconnectants**
- Niveau 1
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Difficilement franchissables
- Moyennement franchissables
- Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
- Éléments fragmentants majeurs

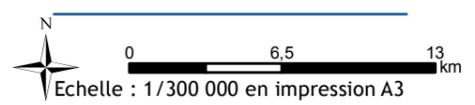


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

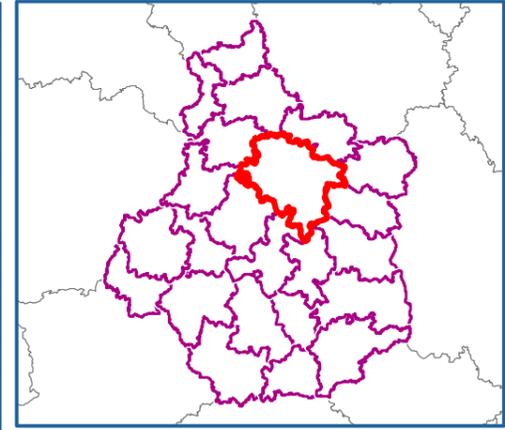
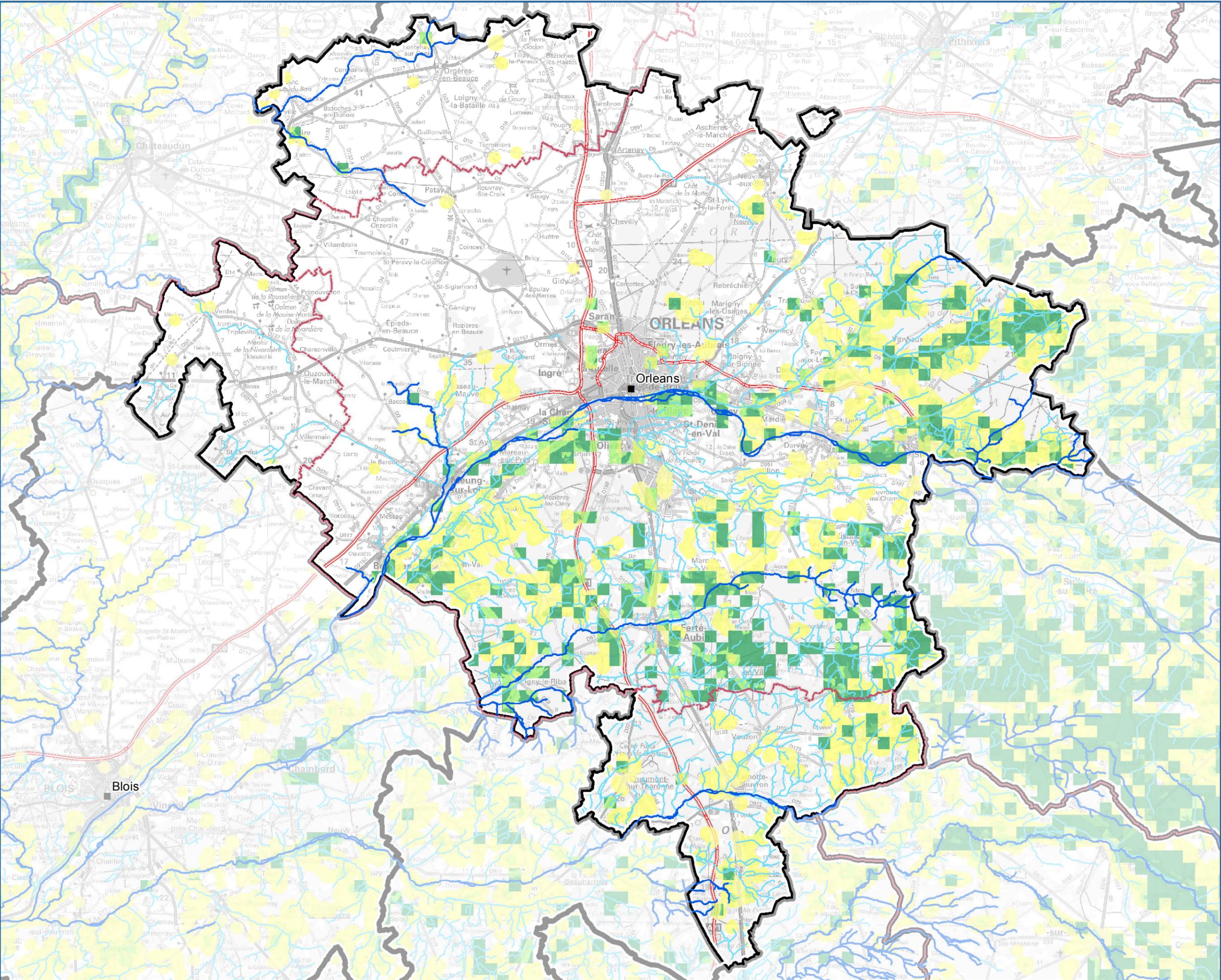




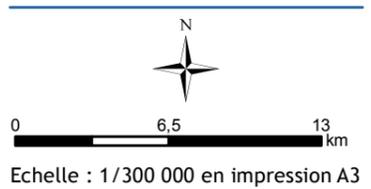
- Bassins de vie
  - Départements
  - Villes principales
  - Autres cours d'eau
- Sous-trame des cours d'eau**
- Cours d'eau classés Liste 1
  - Cours d'eau classés Liste 2
  - Tronçons complémentaires
- Sous-trame des milieux humides**
- Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Sous-trame des milieux prairiaux**
- Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Éléments reconnectants**
- Niveau 1
  - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Moyennement franchissables
  - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
  - Éléments fragmentants majeurs







- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Eléments fragmentants
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours
- Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires**
- Fonctionnalité**
- Elevée
- Moyenne
- Faible

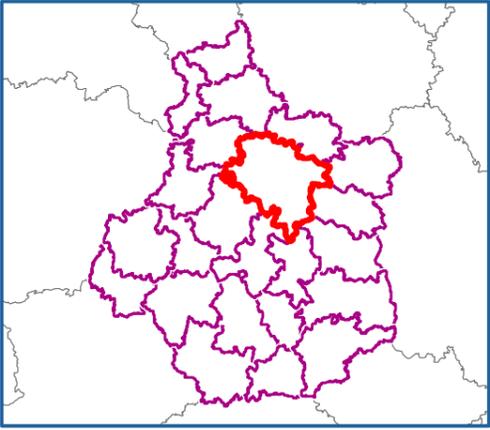
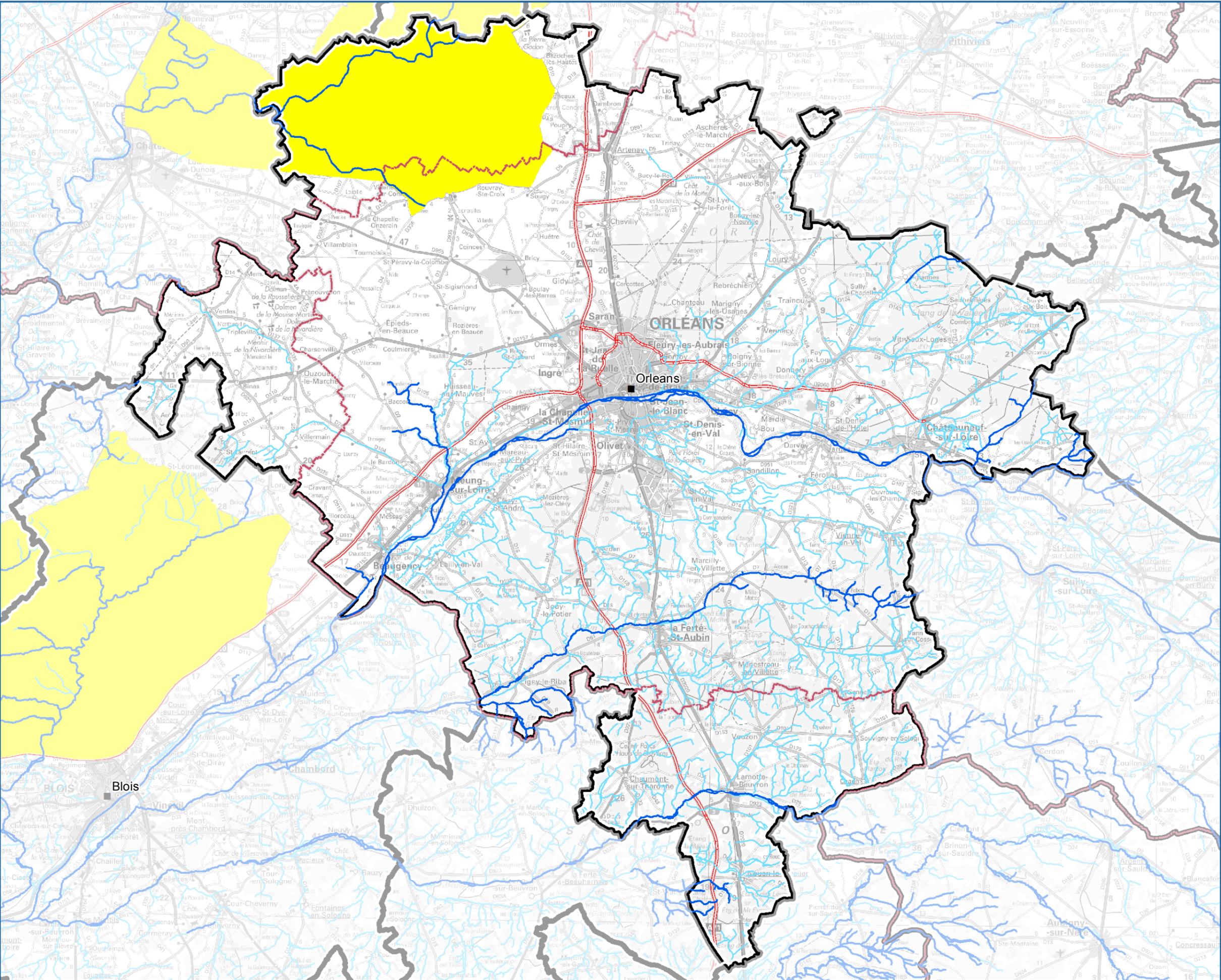


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

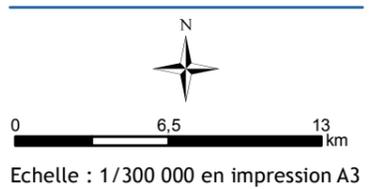
Réalisation : Biotope  
Octobre 2013







- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Eléments fragmentants
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des espaces cultivés**
- Réservoirs de biodiversité



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre -  
©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

